

01

Patronat Infos

Forum du secteur privé sur l'investissement souverain

La souveraineté économique du Burkina au cœur des échanges - P 03



Signature d'accord tripartite de formation professionnelle

Le patronat Burkinabè franchit un nouveau cap dans son engagement en faveur de l'emploi et du développement des compétences - P 06



Portrait membres COGEF

La COGEF donne la parole à ses membres :
* Le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB)
* La Société de Gastronomie (SOGA) - P 13



Zoom sur le plan stratégique de développement 2025 - 2029



Notre nouvelle identité :
Une ambition élargie pour une vision renouvelée



Adhésion à la COGEF



SOMMAIRE

Editorial

Tous unis pour un Patronat plus fort..... 2

Actualités

Forum du secteur privé sur l'investissement..... 3

Assemblée générale mixte de la COGEF..... 4

Cérémonie de présentation de vœux 5

Signature d'accord tripartite de formation professionnelle..... 6

La SODEPAL SA inaugure une nouvelle unité de production..... 7

Grande Interview

Zoom sur le plan stratégique de développement 2025 - 2029..... 9

Dossier de la rédaction

Notre nouvelle identité : Une ambition élargie pour une vision renouvelée..... 12

Focus membre

Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB)..... 13

La Société de Gastronomie (SOGA)..... 14

Rayonnement à l'international

Coris Bank International..... 15

Spécial mois de la Femme

Message des cheffes d'entreprises de la COGEF..... 16

A la découverte...

Des Présidents des COGEF régionales..... 17

Devenir membre

Adhésion à la COGEF..... 18

Directeur de publication

M. Idrissa NASSA

Président de la COGEF

Rédacteur en chef

Mme Nadège ZONGO

Secrétaire Générale

Rédacteurs

Mme Alix YONLI/KIENTEGA

Service Communication

M. Seydou TRAORE

Service Etudes et Planification

M. Christian ZARE

Service Economique

M. Emmanuel BOUDA

Service Juridique

Impression et Mise en page

Araignée

agenceouaga@ar-aignee.com

+226 62 41 02 68

EDITORIAL

2

Tous unis pour un Patronat plus fort



C'est avec fierté que je vous présente ce tout premier numéro du journal interne du Patronat burkinabè, dénommé « Patronat Infos ». Bien plus qu'un simple support d'informations, ce trimestriel se veut un espace d'expression, de partage et de valorisation des entreprises qui façonnent notre tissu économique.

La COGEF, en tant que force fédératrice, a plus que jamais la responsabilité de porter la voix du secteur privé, de promouvoir un environnement des affaires favorable et de renforcer la solidarité entre ses membres.

Structuré autour des rubriques « actualités, dossier de la rédaction, grande interview, espace membres, rayonnement à l'international, à la découverte de... », ce journal ambitionne d'informer, d'inspirer et de connecter tout en mettant en lumière les actions du Patronat, les opportunités, les réussites, les parcours ainsi que les innovations de nos entreprises.

À travers ces pages, nous réaffirmerons notre engagement: le secteur privé burkinabè est prêt à relever les défis d'aujourd'hui et de demain !

Chers lecteurs,

En 2025, le secteur privé a fait preuve de résilience collective face aux défis économiques et sécuritaires. À cet égard, les efforts consentis en faveur de l'unité, du renforcement de la souveraineté économique et de la poursuite des projets structurants de notre organisation ont contribué à soutenir un taux de croissance de plus de 5% du Produit Intérieur Brut (PIB), renforçant ainsi les sillons pour un Burkina Faso plus prospère.

Par ailleurs, dans un contexte de mutations diverses et profondes, le Patronat burkinabè a engagé une transformation stratégique en adoptant une nouvelle dénomination: **Confédération Générale des Entreprises du Faso**, le Patronat burkinabè. À ce titre, j'invite l'ensemble de nos membres et le public burkinabè à s'approprier pleinement cette appellation repensée qui marque une étape importante dans la modernisation de notre organisation.

Dans cette dynamique, la COGEF s'est dotée en 2025 d'un plan stratégique de développement visant un développement durable, aligné sur les cinq (5) axes de mon plan de mandature 2023-2028. En droite ligne de ces orientations stratégiques, l'année 2026 connaîtra la mise en œuvre de projets innovants et d'actions structurantes dont :

- ✔ l'opérationnalisation des COGEF régionales ;
- ✔ l'organisation de forums de réflexion stratégique sur le développement endogène ;
- ✔ le lancement du projet de Renforcement de la Formation et de l'Insertion Professionnelles des jeunes et des femmes (PREFIP-JF);
- ✔ le début des travaux de construction du siège de la COGEF.

Enfin, j'invite chacun des chefs d'entreprise, partenaires, acteurs publics à faire de « Patronat Infos » un véritable espace d'expression et de contribution.

Ensemble, renforçons notre voix et affirmons notre rôle dans la construction d'un Burkina Faso économiquement plus fort et plus souverain.

Vive le secteur privé burkinabè.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso.

M. Idrissa NASSA
Président de la COGEF
Grand Officier de l'Ordre de l'Étalon

ACTUALITES

3

Pari tenu pour le forum secteur privé sur l'investissement souverain



Le 06 février 2026, la Confédération Générale des Entreprises du Faso (COGEF) a organisé à Ouagadougou, le forum du secteur privé sur l'investissement souverain sous le Haut-Patronage de Son Excellence Monsieur Jean Emmanuel OUEDRAOGO, Premier ministre représenté par Dr Aboubacar NACANABO, Ministre de l'Économie et des Finances; et la Présidence de Monsieur Idrissa NASSA, Président de la COGEF.

L'évènement a mobilisé plus de 500 participants issus du monde économique et de l'administration publique, des patronats de la sous-région et des investisseurs de la diaspora autour du thème central : « *Souveraineté économique du Burkina Faso et investissement productif : enjeux et orientations stratégiques* ».

C'est au son de l'hymne national burkinabè et de celui de l'Alliance des États du Sahel (AES) que la cérémonie d'ouverture a été lancée. Le présidium était composé de Dr Aboubacar NACANABO, Ministre de l'Économie et des finances, de Monsieur Idrissa NASSA, Président de la COGEF, de Monsieur Abdoulaye BASSINGA, Gouverneur de la région du Kadiogo, de Monsieur Roland SOW, Président de la Délégation spéciale consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso et de Madame Aïssata SELIRA KANAZOE, Vice-présidente de la COGEF en charge des infrastructures et du partenariat public privé.

Dans son mot de bienvenue aux participants, le Président de la Délégation spéciale de la commune de Ouagadougou représenté par son 1er Vice-président M. Dieudonné OUEDRAOGO, a salué « *tous les acteurs du secteur privé, réunis sous la bannière de la Confédération Générale des Entreprises du Faso (COGEF), participants au Forum du secteur privé sur l'investissement catalyseur de la souveraineté économique* ». Poursuivant, il a félicité la COGEF et son Président pour cette initiative qui place l'investissement productif au cœur de la souveraineté. « *Vous répondez à l'appel de la nation pour une indépendance économique véritable, fondée sur la production locale et la création d'emplois pour notre jeunesse* » a-t-il dit.

Lors de son discours d'ouverture, le Président de la COGEF a exprimé « *au nom des membres de la Confédération Générale des Entreprises du Faso* », sa « *profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE pour sa vision assumée d'un Burkina souverain, digne et résolument tourné vers la maîtrise de son destin économique* ». Il a également évoqué le contexte national et international qui impose au Burkina de promouvoir l'investissement productif, la transformation des ressources, la structuration des filières et des chaînes de valeurs et une mobilisation accrue. La souveraineté économique repose sur « *notre capacité collective à produire ce que nous consommons* ».



transformer nos ressources et matières premières, financer notre développement par des ressources internes solides, créer durablement de la valeur ajoutée et des emplois décents » a-t-il ajouté. Le Président du Patronat Burkinabè a terminé en formulant le vœu que les échanges soient riches, francs et constructifs, et qu'ils débouchent sur des engagements concrets au service de l'économie Burkinabè et des générations futures.

L'allocution d'ouverture officielle a été livrée par Dr Aboubacar NACANABO, Ministre de l'économie et des finances qui a en introduction félicité la COGEF pour son initiative stratégique qui démontre que le secteur privé est un pilier de la souveraineté nationale. « *Si le Burkina tient économiquement aujourd'hui c'est aussi grâce à son secteur privé. Vous investissez, créez de l'emploi, vous innovez, votre résilience est patriotique. La souveraineté économique ne se décrète pas, elle se produit, elle se finance, se construit dans nos champs, nos mines, nos entreprises. Produire ce que nous consommons, transformer ce que nous extrayons, valoriser ce que nous cultivons, voilà le nouveau paradigme du Burkina pour une économie souveraine* » a-t-il signifié. Le patron de la cérémonie a conclu en déclarant l'ouverture du forum qui marquerait le point de départ de nouveaux partenariats, de nouveaux champions nationaux, de nouvelles usines et de milliers d'emplois.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, place a été faite aux travaux proprement dits. Trois panels enrichissants animés par d'éminents conférenciers et modérés par des experts reconnus ont permis d'approfondir les questions liées à la production et la transformation locale ainsi que les mécanismes d'incitations et d'amélioration de l'environnement des affaires, en vue de stimuler l'investissement productif et la souveraineté économique du Burkina Faso.



4

Assemblée Générale mixte de la COGEF : Une Session sous le signe de l'engagement pour 2026



Point de départ officiel des activités de l'année 2026, l'assemblée générale mixte de la Confédération Générale des Entreprises du Faso s'est tenue le jeudi 05 février à Ouagadougou. Ces moments de cohésion et de solidarité entre membres du Patronat ont permis d'examiner les actions menées en 2025, les résultats obtenus, ainsi que les perspectives qui s'ouvrent à la COGEF pour l'année 2026.

Le ton de la rencontre a été donné par M. Idrissa NASSA, Président de la COGEF à travers son allocution d'ouverture : « *2026 qui s'ouvre dans un contexte national et international marqué par de profondes mutations mais aussi par des opportunités réelles de transformation structurelle de notre économie, doit être une année de projection et d'impact...*

cette année doit être placée sous le signe de l'engagement, de la rigueur et de l'action concertée. Elle doit être une année de consolidation de nos acquis, mais aussi d'innovation et d'initiatives audacieuses au service d'un secteur privé plus structuré et plus compétitif » a-t-il signifié.

Le Président de la COGEF a conclu en ces termes : « C'est ensemble, unis dans la diversité de nos secteurs et de nos expériences, que nous pourrions renforcer l'impact du secteur privé et consolider la place de la COGEF comme interlocutrice incontournable du développement économique et social de notre pays »...

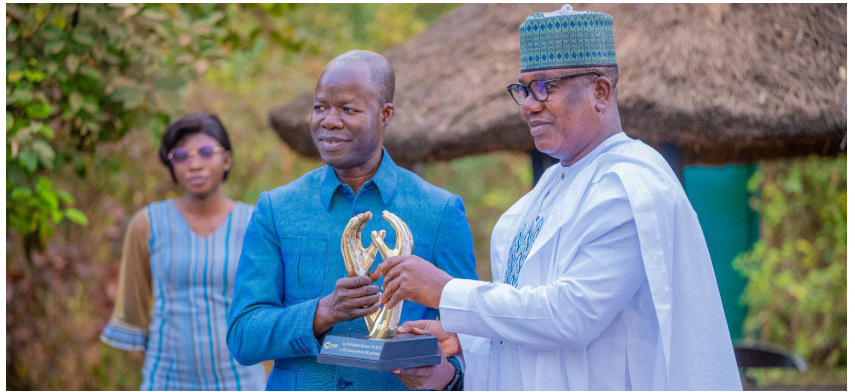
L'un des temps forts de la session statutaire a été l'examen et l'adoption du rapport de gestion 2025 présenté par Mme Nadège ZONGO, secrétaire générale de la COGEF. L'on note à cet effet qu'au titre de l'année écoulée, des activités phares ont été réalisées, dont l'installation des 13 COGEF régionales, la signature d'une dizaine de conventions de partenariat, la co-organisation avec la SFI du forum Gouvernement/Secteur privé, l'élaboration du Plan stratégique 2025-2029, la formation de cadres de PME/PMI en gestion financière et la conception du projet PREFIP-JF, pour un taux d'exécution physique de 80 %, supérieur à celui de 2024 (55,30 %).

Après l'adoption du bilan moral, l'assemblée générale a approuvé la situation financière de la COGEF pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 ainsi que le PTBA 2026. Globalement, cette réunion statutaire a contribué à consolider une gouvernance renforcée et une vision partagée pour un patronat dynamique et aligné sur les enjeux nationaux de développement.



5

Cérémonie de présentation de vœux des membres de la COGEF au Président Idrissa NASSA : Un patronat uni pour un secteur privé d'impact



En marge de l'Assemblée Générale Mixte, les membres de la COGEF se sont réunis le Jeudi 05 février 2026 en vue de présenter leurs meilleurs vœux au Président Idrissa NASSA.

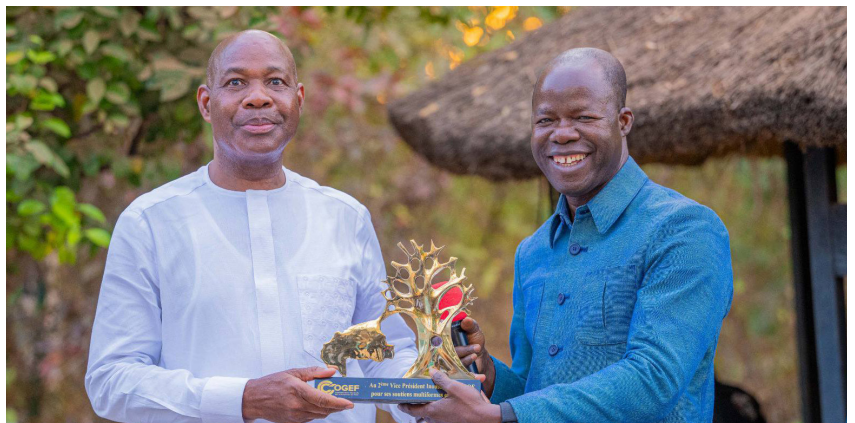
C'est donc dans une ambiance festive que les membres du bureau national, des bureaux régionaux, des commissions et comités spécialisés, des groupements / entreprises membres du Patronat Burkinabè ont partagé des moments conviviaux autour de la piscine du Sopatel Silmandé.

M. Al Hassane SIENOU, 1er Vice Président de la COGEF a, à l'entame de la cérémonie livré le discours des membres à M. Idrissa NASSA.

« Nous souhaitons pour vous, votre famille, vos proches et notre cher pays, le Burkina Faso, une excellente année 2026, placée sous le signe de la santé, de la paix, de la longévité et de la réussite dans toutes vos entreprises sur les plans national, sous-régional et international » a-t-il introduit. Il a également félicité le Président pour son leadership ayant consolidé la crédibilité du Patronat Burkinabè, renforcé sa voix et affirmé son rôle central dans la promotion du développement du secteur privé créateur de richesses et d'emplois.

La soirée s'est poursuivie par une remise de trophées à certains contributeurs de la COGEF, notamment M. Hamidou OUEDRAOGO, vice président chargé des régions, M. Al Hassane SIENOU, 1er vice président, M. Inoussa KANAZOE, 2ème vice président et Mme Selira KANAZOE, vice présidente chargée des infrastructures et du partenariat public privé.

Une animation musicale, des prestations diverses ont accompagné le service du dîner et les réjouissances !





6

Signature d'accord tripartite de formation professionnelle :

Le patronat Burkinabè franchit un nouveau cap dans son engagement en faveur de l'emploi et du développement des compétences

M. Idrissa NASSA, Président de la COGEF a signé un accord tripartite de financement du Projet de Renforcement de la Formation et de l'Insertion Professionnelles des Jeunes et des Femmes (PREFIP-JF) le 17 février 2026 à Ouagadougou. Il était accompagné de M. Harouna TOGUYENI, Vice-Président chargé du dialogue social, de M. Augustin BAMBARA, Président du comité statutaire, de Dr Issa COMPAORE, Secrétaire chargé de l'éducation, de l'emploi et de la formation professionnelle et de Mme Nadège ZONGO, Secrétaire générale.

D'un montant global de plus de 2,6 milliards de f CFA, le PREFIP-JF vise à renforcer la chaîne des valeurs de l'enseignement, la formation technique et professionnelle dans les branches professionnelles et corps de métiers afin d'améliorer l'accès et la qualité des apprentissages informels par des formations duales.

La signature de l'accord de financement est intervenue entre le Pr. Moumouni ZOUNGRANA, Ministre de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique, Mme Stefanie BURRI ; Cheffe de Coopération du Bureau de la Coopération Suisse et Agence consulaire au Burkina Faso et M. Idrissa NASSA, Président de la COGEF. Cet accord consacre une volonté commune d'apporter des réponses concrètes aux défis persistants du chômage et du sous-emploi des jeunes et des femmes.

Dans son intervention, le Président de la COGEF a salué l'initiative et souligné que le secteur privé demeure un acteur clé dans la formation des compétences et l'insertion professionnelle, rappelant que la participation active des entreprises permettra de renforcer la pertinence des curricula, d'encourager l'apprentissage en milieu professionnel et de favoriser la création d'emplois durables.

7

La SODEPAL SA inaugure une nouvelle unité de production



Le 6 mars 2026, Dr Amadou Dicko, Ministre délégué chargé des Ressources animales a lancé officiellement les activités de l'extension de la Société d'Exploitation des Produits Alimentaires (SODEPAL). D'un coût global de plus 605 millions francs CFA et installée dans le quartier Zongo-Nabitenga, l'unité industrielle est dirigée par Mme Yolande Alexise ZOUNDI, secrétaire chargée de la promotion de l'entrepreneuriat féminin du bureau national de la COGEF.

Créée en 1991 par Mme Simone Zoundi/Kafando Membre d'honneur de la COGEF, la SODEPAL-SA est une entreprise

spécialisée dans la transformation et la valorisation des produits locaux, notamment le maïs, le mil, le soja et l'arachide proposant des aliments de qualité répondant aux défis nutritionnels des populations, en particulier les enfants. A travers cette nouvelle unité industrielle, l'entreprise prévoit une production journalière de 36 tonnes en plein régime pour la mise en vente de deux marques de produits destinés aux enfants notamment des farines infantiles fortifiées instantanées et des farines infantiles fortifiées biscuitées.

Dans son allocution lors de la cérémonie d'ouverture, la directrice générale de SODEPAL-SA a souligné que chaque produit que sa société propose est soumis à des contrôles rigoureux tout au long du processus de production afin de garantir la conformité aux normes de qualité pour les exigences sanitaires et du marché. « *l'entreprise est engagée dans des démarches pour l'obtention de la certification ISO 22000, afin de garantir aux consommateurs des standards internationaux en matière de sécurité alimentaire* » a-t-elle signifié.

En termes de perspectives, Mme Yolande ZOUNDI a expliqué que l'entreprise porte également un projet structurant de création d'un complexe agro-alimentaire, « *d'un coût estimatif de 2,5 milliards de FCFA qui permettra la création d'au moins 40 nouveaux emplois dans les deux prochaines années, la diversification des produits, et l'extension des marchés dans cinq pays de la sous-région* ».

ANNONCES



Ecole des Entrepreneurs d'Afrique

Qui sommes nous

L'École des Entrepreneurs d'Afrique est une structure spécialisée dans la formation et l'accompagnement pratique des entreprises, des entrepreneurs et des dirigeants d'entreprise. Grâce à nos partenariats avec des institutions de renom comme HEC Montréal, vous bénéficierez de solutions et d'outils concrets pour améliorer vos compétences et rendre votre entreprise davantage performante et pérenne.

Nous vous offrons des opportunités de réseautage et un soutien continu pour atteindre vos objectifs organisationnels.

NOS PARTENAIRES



Notre Mission

Promouvoir l'entrepreneuriat et transformer les entreprises, les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises afin qu'ils puissent s'accomplir pleinement dans l'intérêt de leurs communautés.

Notre Mission

Former, outiller et accompagner les entreprises, les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises.

Nos domaines

- ⊗ Voyages d'affaires et internationaux au Canada
- ⊗ Formations sur mesure
- ⊗ Coaching d'affaires
- ⊗ Conseil en management
- ⊗ Team Building et synergie d'équipe
- ⊗ Services dédiés à la diaspora et aux investisseurs étrangers



GROUPE INTERFACE S.A

La Qualité, notre passion

Notre entreprise, implantée à Ouagadougou chef-lieu de la province du KADIOGO dans la région du Centre et qui a son siège à OUAGADOUGOU est une société anonyme au capital social de deux cent millions (200.000.000) FCFA spécialisée dans le secteur de :

- Bâtiments et Travaux Publics BTP : Travaux tout corps d'état (ferraillage, maçonnerie, menuiserie métallique et bois, Carrelage, Peinture. ..etc.)
- Approvisionnement en eau potable
- Barrages et aménagements hydro-agricoles ;
- Assainissement des eaux usées et excréta
- Consommable de mines ;

Le Groupe INTERFACE SA, connu pour être une référence dans ses différents secteurs d'activité, a acquis en près de quinze (15) ans une somme d'expériences, un savoir-faire qui favorisent l'exécution avec beaucoup de compétence et d'efficacité, des travaux qui lui sont confiés.

Le groupe doit sa réussite à la combinaison de plusieurs facteurs :


- D'une part, sa capacité à manager l'équipe, la confiance qu'il a en ses collaborateurs, aux compétences multiples et à la rigueur dans le travail.
- A cela s'ajoute un parc d'équipements et d'engins performants et de pointe ;
- Aussi le respect des cahiers de charges est de rigueur.


Aujourd'hui, notre groupe présente de sérieuses références qui renforcent sa crédibilité sur le plan national.

- BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
- AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE
- CONSOMMABLE DE MINE



Agréments techniques :
Bâtiment 84 ;
Fn3,Fa3,Fd3,U2,,P3;
TE;
T4;
R4,Lp I
SA2,SB2,SC2,SD2,

 05 BP 6620 Ouaga 05

 (00226) 25 38 42 43 / 51 20 70 21

 interface.adm@groupe-interfacesa.com

 www.interfacesa.net

LA GRANDE INTERVIEW

8

Dr. Désiré NAKOULMA sur le Plan Stratégique de Développement 2025-2029 de la COGEF



Dans le but d'opérationnaliser le plan de mandature du Président Idrissa NASSA et de prendre en compte les conclusions des états généraux du secteur privé organisés par le Patronat burkinabè en collaboration avec le Gouvernement en septembre 2024, les membres de la COGEF ont adopté le 17 Juillet 2025 un Plan Stratégique de Développement (PSD) 2025-2029 de l'Organisation. Ce document cadre vise à orienter le Patronat burkinabè vers une croissance durable pour une meilleure compétitivité des entreprises.

Zoom sur le PSD avec le consultant ayant assuré son élaboration.

Bonjour Monsieur, Présentez vous à nos lecteurs

Je suis Dr Zoeyoba Désiré NAKOULMA, consultant en Gestion d'entreprise et Stratégie. Je suis titulaire d'un Doctorat en Sciences de Gestion ; je suis actuellement Président de l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Informatique de Gestion (GROUPE ESCO-IGES) et Gérant du Cabinet d'expertise financière et d'entrepreneurs-Conseil dénommé « IN FINE CONSULT (IFC) SARL ».

Pouvez-vous nous décrire les objectifs principaux du plan stratégique de développement de la COGEF 2025-2029 ?

Le Plan Stratégique de Développement (PSD) 2025-2029 vise cinq (05) principaux objectifs pour la COGEF et ses membres :

- 1 - Redynamiser et autonomiser financièrement la COGEF ;
- 2 - Instaurer un partenariat dynamique entre la COGEF et l'Administration publique et renforcer ses relations avec les partenaires sociaux ;
- 3 - Développer les capacités des PME/PMI ;
- 4 - Développer au profit de la COGEF un nouveau partenariat à l'international ;
- 5 - Développer des activités innovantes au profit de la COGEF et de ses membres.

Quels en sont les orientations stratégiques ?

Les orientations stratégiques se traduisent par l'affirmation de la mission institutionnelle de la COGEF, la définition d'une vision à l'horizon 2029 et de valeurs cardinales qui vont encadrer l'action de la COGEF.

Ainsi, il est rappelé que la mission institutionnelle du Patronat burkinabè est de représenter et défendre les intérêts matériels, moraux et professionnels de ses membres.

La vision du Patronat burkinabè à l'horizon 2029 se décline comme suit :

« A l'horizon 2029, le Patronat burkinabè redynamisé et regroupant l'ensemble des acteurs du secteur privé est à l'avant-garde de la défense des intérêts des entreprises privées, de la prospérité partagée et de la souveraineté économique du Burkina Faso ».

Les valeurs qui vont guider l'action de la COGEF sont : **le Rassemblement large, l'Unité, le Consensus, l'Honnêteté et transparence, l'Entraide et solidarité** ; ces valeurs visent à faire de la COGEF une « **RUCHE** » pour l'ensemble des acteurs du secteur privé.

Présentez-nous les grands axes du PSD

Pour permettre à la COGEF d'atteindre ses objectifs stratégiques ci-dessus rappelés, des actions fortes sont envisagées ; elles sont regroupées en cinq (05) piliers constituant les cinq (05) axes du présent plan stratégique 2025-2029 :

Axe 1 : Redynamiser et autonomiser la COGEF

Redynamiser la COGEF implique d'accroître son efficacité en termes de mobilisation des acteurs et de réalisation des activités, sa visibilité et son impact sur les PME ; cela exige une autonomisation financière de la COGEF par la diversification de ses sources de revenus pour lui permettre de mener à bien ses activités;

Axe 2 : Instaurer un partenariat dynamique avec l'Administration publique et renforcer les relations avec les partenaires sociaux

D'une part, il s'agit d'établir un cadre de collaboration officiel entre le Patronat burkinabè et les différentes administrations publiques afin de favoriser un dialogue constructif, de faciliter la mise en œuvre de politiques économiques favorables et de soutenir le développement du secteur privé.

D'autre part, il s'agit d'intensifier le dialogue, la coopération et la collaboration avec les syndicats de travailleurs afin d'assurer un climat de travail apaisé dans les entreprises.

Axe 3 : Développer les capacités des PME/PMI

Pour renforcer le tissu économique au Burkina Faso, il est essentiel que le Patronat burkinabè travaille à développer les capacités des PME/PMI. Il est question pour le Patronat burkinabè d'offrir aux PME/PMI des conseils, des formations et des ressources adaptées aux besoins spécifiques de ce segment vital de l'économie.

Axe 4 : Développer un nouveau partenariat à l'international

Il s'agit pour le Patronat burkinabè d'établir des collaborations stratégiques avec des organisations patronales, entreprises, institutions ou réseaux étrangers dans le but de renforcer les capacités de ses membres, d'accéder à des nouveaux marchés, de partager des expertises et promouvoir les services nationaux de ses membres à l'international. Cet axe permettra au Patronat burkinabè de renforcer sa visibilité et la coopération avec les autres organisations patronales aux niveaux régional et international.

Axe 5 : Développer des activités innovantes

Cet axe consiste pour le Patronat burkinabè à concevoir et mettre en place de nouvelles initiatives pour renforcer la compétitivité des entreprises membres, stimuler l'économie nationale et positionner le Patronat burkinabè comme un acteur majeur du changement.

Quelles sont les propositions concrètes du PSD pour la formation et l'insertion des jeunes/femmes ?

Le plan stratégique prévoit de nombreuses activités pour la formation et l'insertion des jeunes/femmes notamment ceux qui créent et gèrent des PME :

- ✓ Un programme de formation des jeunes et des femmes au numérique ;
- ✓ Un système d'incubation et de mentorat des nouvelles entreprises notamment celles dirigées par des jeunes et des femmes ;
- ✓ Le conseil et l'orientation vers des sources de financement diversifiées ;
- ✓ La sensibilisation sur les incitations fiscales et non fiscales qui sont des opportunités offertes par l'Etat ;
- ✓ La création d'une plateforme en ligne dédiée à la mise en relation des PME entre elles et avec des partenaires potentiels ;
- ✓ Des actions de reconnaissance du mérite ;
- ✓ etc.

Quelles sont les innovations de ce plan stratégique ?

Le plan stratégique comporte un grand nombre d'activités innovantes. On peut mentionner :

- ✓ La mise en place d'une veille stratégique et de prospective économique ;
- ✓ La création d'une plateforme de formation à distance ;
- ✓ La mise en place d'un Club d'Affaires & Réseautage ;
- ✓ L'organisation chaque année d'une Rentrée économique dénommée « *Les journées du Patronat burkinabè* » ;
- ✓ L'organisation de « *dîners professionnels* » thématiques avec des communications d'autorités administratives en charge du domaine ;
- ✓ L'organisation en collaboration avec le Gouvernement d'un salon africain du financement et de l'innovation pour le développement ;

- ✓ La valorisation des résultats de la recherche et l'innovation ;
- ✓ La mise en place d'un prix de l'innovation du Patronat burkinabè ;
- ✓ La promotion de l'intelligence artificielle et la transformation digitale ;
- ✓ La mise en place d'un baromètre de la maturité numérique des entreprises ;
- ✓ La mise en place d'une Journée conseil PME du Patronat burkinabè ;
- ✓ La création d'un Forum RSE et changement climatique du Patronat burkinabè.

Quelles sont selon vous, les étapes pour l'ouverture des représentations à l'étranger de la COGEF ?

Il y a trois (03) grandes étapes pour l'ouverture des représentations à l'étranger de la COGEF :

1. La désignation provisoire de personnalités comme représentants locaux de la COGEF dans chaque pays concerné ;
2. La mise en place d'une administration minimale (aménagement de locaux, recrutement d'un personnel minimal) ;
3. La mobilisation des opérateurs économiques burkinabè autour des représentants et l'élection d'un Bureau local de la COGEF.

En quoi ce plan est-il en phase avec les priorités nationales (investissement souverain, offensive agrosylvo pastorale, investissement international, etc.)

A l'occasion de son cinquantenaire, le Patronat burkinabè a, en collaboration avec l'Etat, organisé les états généraux du secteur privé sur le thème « *Quelle contribution du secteur privé au développement économique et social du Burkina Faso ? : état des lieux, enjeux et perspectives* » pour lancer de nouvelles perspectives économiques au Burkina Faso (investissement souverain, offensive agrosylvo pastorale, investissement international, etc.).

Ces états généraux du secteur privé ont abouti à vingt (24) recommandations et neuf (09) résolutions. La mise en œuvre effective de ces recommandations et résolutions est prise en compte dans les activités du plan stratégique. Le suivi sera assuré conjointement par la COGEF et le Gouvernement.

Quels sont selon vous les facteurs de réussite de ce plan ?

Le succès de la mise en œuvre du présent plan stratégique dépend en grande partie du fonctionnement du dispositif associé de suivi-évaluation. Le dispositif de suivi-évaluation comprend un mécanisme et un plan de suivi-évaluation ; qui permettra de s'assurer régulièrement que les activités sont menées à bonne date et conduisent à l'atteinte des objectifs définis.

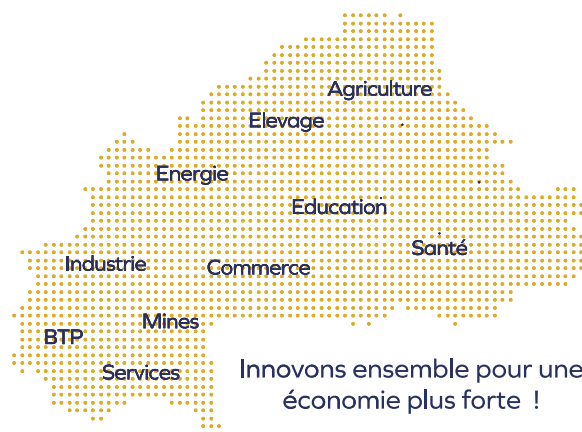
Le succès recherché dépend également de la mobilisation des membres autour du Bureau élu et enfin de l'appui de l'Etat notamment en permettant au secteur privé d'occuper toute sa place comme moteur de la croissance économique du pays.

Quel est votre mot de fin ?

Le budget global de la mise en œuvre du plan stratégique est de 3 551 500 000 FCFA.

La mobilisation des financements sera un enjeu important pour la réalisation effective des activités prévues.

Dr. Désiré NAKOULMA
Secrétaire chargé des
questions économiques et
financières de la COGEF



DOSSIER DE LA REDACTION

9

Notre nouvelle identité : une ambition élargie pour une vision renouvelée



Le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) adopte une nouvelle dénomination et une nouvelle identité. Désormais, l'organisation faîtière du secteur privé national porte le nom de Confédération Générale des Entreprises du Faso (COGEF), tout en conservant la mention historique « le Patronat burkinabè ».

Ce rebranding, approuvé à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 22 avril 2025, marque une étape majeure dans l'évolution de l'organisation. Il s'inscrit dans la volonté de son président, Idrissa NASSA, et de son Bureau exécutif de repositionner l'institution, dans un contexte économique en profonde mutation, en lui conférant une identité plus représentative de l'ensemble des entreprises opérant au Burkina Faso et plus en phase avec les ambitions du secteur privé national.

Créé il y a plus de cinquante ans, le patronat burkinabè portait encore une appellation héritée d'un contexte historique aujourd'hui largement dépassé. Selon le Président Idrissa NASSA, cette évolution s'inscrit également dans une dynamique observée dans plusieurs pays, où les organisations patronales ont entrepris des réformes similaires afin d'adapter leur dénomination et leur positionnement aux enjeux contemporains.

La réflexion autour de ce changement a été engagée dès l'installation des nouvelles instances dirigeantes en octobre 2023, et a finalement abouti en avril 2025 à l'adoption de la nouvelle appellation : Confédération Générale des Entreprises du Faso (COGEF).

Au-delà du changement de nom, cette nouvelle identité traduit une vision renouvelée du rôle et de la mission de l'organisation. La COGEF entend ainsi renforcer son positionnement en tant que porte-voix de l'ensemble des entreprises du Burkina Faso, qu'il s'agisse des grandes entreprises, des PME ou des entrepreneurs émergents, quels que soient leurs secteurs d'activité.

Cette évolution vise également à accompagner la modernisation de l'organisation et à répondre plus efficacement aux attentes de ses membres, tout en consolidant son leadership aux niveaux sous-régional et international. Elle traduit enfin l'ambition du patronat burkinabè de jouer un rôle encore plus actif dans la promotion d'un environnement des affaires favorable et dans la contribution du secteur privé au développement économique du Burkina Faso.

Notre identité visuelle :

Nos couleurs

deab1f

Jaune or : noblesse, richesse, engagement, sagesse

00000

Noir : modernité, élégance, pouvoir

ffffff

Blanc : connaissance, lumière, nouveau départ

Typographie : Anderson Grotesk

AaBb

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNORSTUVWXYZ
1234567890!.,?/*&()''«

FOCUS MEMBRE

10

Réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso (RCPB)

Le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) est un mouvement de coopératives d'épargne et de crédit régies par la loi 001-2025/ALT du 13 février 2025 portant réglementation de la microfinance au Burkina Faso.

Son organisation repose sur deux paliers : les Caisses populaires (CP) et la Faîtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB) :

- ✓ Les Caisses populaires constituent la porte d'entrée et d'accès des membres aux produits et services offerts. Elles collectent l'épargne des membres et la rétrocèdent sous forme de crédits à ceux qui sont dans le besoin de financement de leurs projets et/ou de leurs activités économiques.
- ✓ La Faîtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB), agréée sous le numéro A-13130463 du 19 juin 2013, est la structure de coordination et de surveillance des activités des Caisses populaires.

Nos actualités/activités

Le RCPB, dont la première Caisse Populaire a été fondée en 1972, est le pionnier de la microfinance au Burkina Faso. Il s'appuie sur les principes de solidarité pour promouvoir le développement socio-économique. Fort de plus de 50 ans d'existence, il finance l'agriculture, l'éducation et l'entrepreneuriat, s'affirmant comme un leader de la finance inclusive notamment à travers :

- ✓ la collecte de l'épargne,
- ✓ l'octroi de crédit,
- ✓ l'éducation/la sensibilisation et la promotion de la solidarité.



Avantages d'être membre de la COGEF

En tant que membre, le RCPB bénéficie des avantages offerts par la COGEF à ses membres, notamment:

- ✓ La défense des intérêts des membres auprès des pouvoirs publics et partenaires au développement.
- ✓ Une force de proposition et de négociation auprès des autorités sur les questions économiques du pays.
- ✓ Un réseautage fort et solidarité avérée d'entreprises du Burkina Faso.
- ✓ Un accès aux services offerts aux entreprises membres.

Nos Perspectives

En perspectives, le Réseau des Caisses Populaires du Burkina compte :

- ✓ Renforcer l'éducation financière et coopérative des membres;
- ✓ Améliorer ses processus de système de management de la qualité ;
- ✓ Renforcer la dimension coopérative et les performances sociales ;
- ✓ Renforcer la responsabilité sociétale ;
- ✓ Se conformer à la nouvelle loi sur la microfinance au Burkina Faso.

Nous contacter :

RCPB-Officiel www.rcpb.bf
Ouaga 2000,01 BP 5382 Ouagadougou 01
Email : fcpb@rcpb.bf
Tél : 00226 25 37 42 85/86/87

11

La Société de Gastronomie

Créée en 2007, la société de Gastronomie est SOGA SA est une entreprise burkinabè spécialisée dans la gastronomie professionnelle. Depuis dix-neuf (19 ans), la SOGA met son savoir-faire au service des entreprises, institutions et particuliers en alliant qualité, hygiène, goût et efficacité afin d'offrir à chaque client une expérience culinaire unique, adaptée à ses besoins et à ses contraintes. Forte d'une expérience éprouvée dans la gastronomie et la restauration professionnelle, l'entreprise propose des prestations alliant qualité, rigueur, créativité et respect strict des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Notre offre / Nos activités :

Restauration collective

- ✓ Catering minier ;
- ✓ Restauration hospitalière, universitaire, scolaire, institutionnelle et entreprises ;
- ✓ Conception de menus équilibrés selon les besoins nutritionnels du client ;
- ✓ Livraison sur site et le suivi qualité.

Service traiteur événementiel

- ✓ Organisation de repas lors de séminaires, conférences, ateliers, cérémonies et réceptions officielles ;
- ✓ Buffets, cocktails, repas assis pour les galas, mariages etc ;
- ✓ Menus personnalisés selon le type d'événement, les préférences alimentaires et les budgets.



SOGA
Société de Gastronomie



Avantages d'être membre de la COGEF

Être membre de la COGEF offre plusieurs avantages, tant sur le plan professionnel que relationnel.

- ✓ Défense des intérêts professionnels
- ✓ Accès à un réseau professionnel
- ✓ Formations et renforcement des capacités
- ✓ Crédibilité et visibilité
- ✓ Information et accompagnement
- ✓ Participation aux événements

Nos perspectives

Pour la Société de Gastronomie SA (SOGA), les perspectives s'articulent autour de :

- ✓ **Expansion** : Développement des activités et renforcement de la présence sur le marché.
- ✓ **Innovation** : Mise en place de nouvelles solutions et amélioration continue de nos services.
- ✓ **Qualité** : Maintien des standards élevés dans toutes nos prestations.
- ✓ **Responsabilité sociale** : Engagement en faveur du développement durable et du bien-être communautaire.
- ✓ **Leadership régional** : Positionnement stratégique comme acteur de référence dans le secteur de la gastronomie.

Nous contacter :

www.sogabf.com

Ouaga 2000, 01 BP 5382 Ouagadougou 01

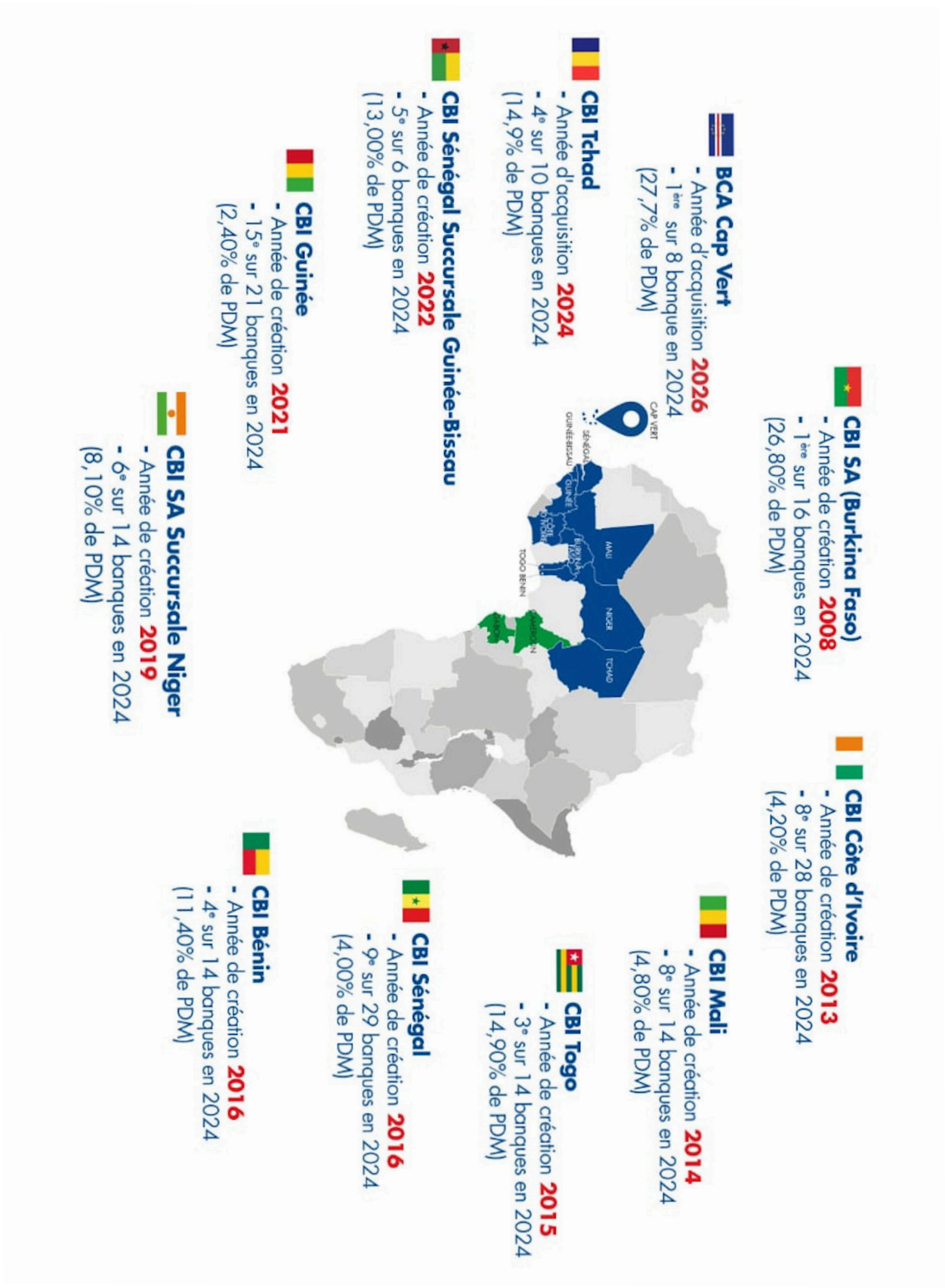
Email : contact@soga-sa.com

Tél : 00226 25 39 28 87 / 51 56 35 80

RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

12

Coris Bank International



SPÉCIAL MOIS DE LA FEMME

13

Messages des Cheffes d'entreprises de la COGEF

A l'occasion de la célébration du 8 mars, les femmes du Patronat burkinabè s'expriment sur le thème de l'année « **Bâtir une paix durable au Burkina Faso : quelle contribution des femmes et des filles à la promotion du vivre ensemble** »



« La paix et la cohésion sociale concernent chaque Burkinabè et particulièrement les femmes. Donnons nous la main pour construire notre chère patrie »

Mme Mamounata VELEGA

Membre d'honneur de la COGEF



« En tant que femmes dans les BTP, nous construisons des routes, des écoles, des centres de santé. Chaque infrastructure réalisée est un socle concret de développement, de stabilité et de cohésion sociale »

Mme Selira KANAZOE

Vice-présidente chargée des infrastructures et du BTP



« Les femmes dirigeantes apportent une culture du dialogue, de l'écoute et de la médiation. Ces valeurs sont essentielles pour renforcer le vivre-ensemble au sein des entreprises et dans la société »

Mme Norah KAFANDO

Vice-présidente de la commission chargée de la coopération et des relations extérieures



« Il ne peut y avoir de paix durable sans autonomie économique des femmes. Chaque entreprise créée par une femme est une contribution concrète à la stabilité sociale et à la cohésion nationale »

Mme Florence BASSONO

Secrétaire chargée de l'emploi féminin de la COGEF du Centre



« En favorisant l'accès à la formation, à l'auto-emploi et à des emplois décents pour les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, nous renforçons la résilience économique et faisons de l'entreprise un véritable acteur de cohésion sociale »

Mme Micheline ZONGO

Vice présidente de la commission chargée de l'éducation, de l'emploi, de la formation



« En créant des emplois pour les femmes et les jeunes, en soutenant les producteurs locaux et en favorisant le respect et la solidarité, nous contribuons à bâtir une paix durable au Burkina Faso »

Mme Nina YAMEOGO

Membre de la COGEF



« Nos entreprises rassemblent des collaborateurs d'origines diverses. En promouvant l'inclusion et l'équité, nous faisons de l'espace économique un laboratoire du vivre-ensemble »

Mme Assetou ZAMPTAKO

Présidente de la commission chargée de la décentralisation et des collectivités territoriales

Bâtir une paix durable est une responsabilité partagée. Les femmes du patronat, aux côtés des hommes, des autorités publiques et des partenaires sociaux, prennent toute leur part dans cette mission nationale.

À LA DÉCOUVERTE...

14

Des Présidents des COGEF régionales



M. Harouna COMPAORE
Président COGEF
Bankui



M. Youl SIE
Président COGEF
Djoro



M. Larba LANKOANDE
Président COGEF
Goulmou



M. Aboubacar BARRO
Président COGEF
Guiriko



M. Amadé OUEDRAOGO
Président COGEF
Kadiogo



M. Rasmané OUEDRAOGO
Président COGEF
Koulsé



M. Hammadoun DICKO
Président COGEF
Liptako



M. Faasnewendé MINOUNGOU
Président COGEF
Nakambè



M. Inoussa BAGUÉ
Président COGEF
Nando



M. Joseph ROAMBA
Président COGEF
Nazinon



M. Edouard BONKOUNGOU
Président COGEF
Oubri



M. Diakalia BARRO
Président COGEF
Tannounyan



M. Mahamadi OUEDRAOGO
Président COGEF
Yadga

DEVENIR MEMBRE

15

Adhésion à la COGEF



L'adhésion à la Confédération Générale des Entreprises du Faso (COGEF) est ouverte aux associations ou regroupement d'associations à caractère patronal (associations, groupements, syndicats, fédérations, confédérations) sans considération de taille et de secteur d'activité.

La demande d'adhésion est adressée au Président de la COGEF avec les pièces suivantes :

Pour les associations ou regroupement d'associations à caractère patronal :

- ✓ La fiche d'adhésion dûment renseignée et signée ;
- ✓ Le récépissé de déclaration de l'association ;
- ✓ Les statuts et règlement intérieur de l'association
- ✓ Liste nominative des dirigeants de l'association (membre du bureau) ;
- ✓ La liste complète des membres de l'association (noms, contacts et numéro d'immatriculation CNSS, des entreprises membres de l'association).

Pour les entreprises :

- ✓ La fiche d'adhésion dûment renseignée et signée ;
- ✓ Les textes constitutifs de l'entreprise ;
- ✓ Le registre de commerce ;
- ✓ Le numéro IFU ;
- ✓ Le numéro d'affiliation à la CNSS ;
- ✓ La liste nominative des dirigeants de l'entreprise ;
- ✓ L'attestation de situation cotisante CNSS mentionnant le nombre d'employés déclaré.

Frais d'adhésion :

ASSOCIATIONS	200 000 FCFA
ENTREPRISES	300 000 FCFA

Cotisation annuelle

CATEGORIE	COTISATION (FCFA)
CATÉGORIE DIAMANT	10 000 000
CATÉGORIE OR	8 000 000
CATÉGORIE ARGENT	4 000 000
CATÉGORIE A	2 000 000
CATÉGORIE B	1 000 000
COGEF-RÉGION (Confédération Générale des Entreprises du Faso-Région)	1 000 000
	500 000
	250 000



La COGEF...depuis 1974



13

représentations
régionales

22

commissions
et comités
spécialisés



Plus de **116** membres
directs dont



79

associations
et groupements
professionnels
et 37 entreprises



+70 000

entreprises
membres à la base



70%
du PIB

